- 1. Au regard de la réglementation en vigueur, et en particulier du RGPD, indiquer quels documents doivent obligatoirement être présents :
- Sur un site vitrine (présentation de l'entreprise avec formulaire de contact)

Sur un site vitrine quatre document doivent être renseignés:

- Les mentions légale
- Le traitement de données personnel
- La confidentialité des données personnelles
- Les CGV et CGU les sites de e-commerce

https://www.nerepix.fr/Les-4-obligations-a-respecter-sur-votre-site-internet

• Sur un site de e-commerce

Sur un site e-commerce quatre document doivent être renseigner;

- 1. les mentions légales
- 2. la politique de cookies
- 3. les conditions générales d'utilisation (CGU) et de vente (CGV)
- 4. la politique générale RGPD (règlement général de la protection des données) et charte de confidentialité

https://bilis.com/blog/site-internet-et-e-commerce-quels-sont-les-4-documents-cles-obligatoires/

- 2. Indiquer ce que les « Mentions légales » du site web d'une entreprise doivent contenir
- L'identité et les coordonnées du responsable de traitement des données
- La finalité et la base juridique du traitement des données
- Le caractère ou non obligatoire de la collecte des données
- Le destinataire des données
- La durée de conservation des données
- Les droits des clients sur les données collectées et traitées
- Le droit du client d'introduire une réclamation

Numéro d'identification à la TVA. Identité de l'hébergeur : Entreprise chargée de stocker sur ses serveurs les données du **site** internet du **site** : nom ou dénomination sociale, adresse et numéro de téléphone.

Chaque site e-commerce doit comporter des mentions légale obligatoire telle que :

- Si le site est exploité par une entreprise individuelle : nom, prénom et adresse du chef d'entreprise, numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ;
- Si le site est exploité par une société : dénomination sociale, forme juridique, adresse du siège social et montant du capital social, numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;
- Si l'activité est réglementée et soumise à autorisation : nom et adresse de l'autorité qui a délivré l'autorisation ;
- Si l'activité est commerciale : le numéro d'identification à la TVA en cas d'assujettissement ;
- Le nom du responsable de la publication ;
- L'adresse e-mail et le numéro de téléphone permettant de contacter l'entreprise ;
- Les conditions d'hébergement : nom ou dénomination sociale, adresse et numéro de téléphone ;
- Le cas échéant, le numéro de déclaration à la CNIL.

https://www.lecoindesentrepreneurs.fr/site-e-commerce-informations-obligatoires/https://editioneo.com/blog/les-sites-vitrines-ont-aussi-besoin-de-mentions-legales-et-cgu/#:~: text=Doivent%20%C3%AAtre%20mentionn%C3%A9s%20%3A,c'est%20une%20soci%C3%A9t%C3%A9).

3. Que doit contenir la page « Politique de confidentialité » d'un site web (encore nommée Charte de la vie privée ou Protection de la vie privée) ?

Dans un site web, la politique de confidentialité doit contenir :

- l'identité et les coordonnées de l'entreprise ;
- la finalité de la collecte des données (à quoi celles-ci vont servir, étant entendu que les données collectées doivent être justifiées par le service rendu au client) ;
- la base légale du traitement des données (le RGPD en prévoit 6 : le consentement des personnes concernées, l'obligation légale, l'obligation contractuelle, la mission d'intérêt public, la sauvegarde des intérêts vitaux et l'intérêt légitime) ;

- le caractère obligatoire ou facultatif du recueil de données, et les conséquences en cas de non-consentement de la personne concernée à fournir ses données personnelles;
- les destinataires des données recueillies ;
- la durée de conservation des données :
- les droits des utilisateurs (droit d'accès à leurs données, droit de rectification, droit d'effacement et droit à la limitation des données) ;
- les coordonnées du délégué à la protection des données de l'entreprise, le cas échéant, ou le contact pour toutes les questions relatives à ce sujet ;
- la mention du droit à introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Dans le cas d'une collecte indirecte de données, des informations supplémentaires devront figurer dans la politique de confidentialité, à savoir :

- la catégorie des données recueillies ;
- la source des données recueillies.

https://www.captaincontrat.com/gestion/politique-de-confidentialite-rgpd/quest-ce-quune-charte-politique-de-confidentialite-me-mirabel-chambaud

1. Rédiger la page des mentions légales du site « Electonics Mart ». Vous pourrez utiliser un générateur disponible en ligne.

https://www.generer-mentions-legales.com/

2. Quelle(s) information(s) sont manquantes sur le formulaire de création de compte ?

Lors de la création d'un compte, il est précisé que nous acceptons les conditions générales de vente ainsi que les documents de sécurité pour les comptes.